

APPEL À PROJET UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE AGORAÉ SUR MON CAMPUS

La FAGE, première organisation étudiante de France et lauréate du dispositif «La France s'Engage», propose aux associations étudiantes de monter leur AGORAÉ.

Les AGORAÉ, ce sont 15 épiceries solidaires couplées à des lieux de vie ouverts à tou.te.s, installées sur les campus de France. Ces espaces innovants et solidaires sont gérés par des étudiant.e.s, pour les étudiant.e.s.

Cet appel à projet s'adresse à toutes les associations étudiantes qui désirent lancer leur projet AGORAÉ ainsi qu'aux épiceries solidaires étudiantes déjà ouvertes souhaitant être accompagnées par la FAGE et bénéficier du label AGORAÉ. Vous disposez de deux dates au cours de l'année pour déposer votre dossier :

**LE 31 JANVIER &
LE 31 OCTOBRE 2018**

Pour en savoir plus, retrouvez-nous sur :
www.fage.org

 **FRANCE
S'ENGAGE**



OBJECTIFS DE L'APPEL À CANDIDATURE



Pour accompagner les porteurs de projet, des temps d'échanges, de partage et de formations sont organisés trois fois par an au niveau national. La FAGE met aussi à disposition des AGORAé des outils afin d'appuyer la gestion du projet et noue des partenariats nationaux déclinés au local.

La FAGE souhaite permettre le développement du réseau sur de nouveaux territoires en accompagnant les structures lauréates de cet appel à projet.

- Appuyer les épiceries solidaires étudiantes déjà existantes, les soutenir dans le développement du projet et leur permettre de s'insérer dans un réseau ;
- Accompagner des associations étudiantes souhaitant ouvrir une AGORAé dans leur ville.

QUI PEUT POSTULER ?

Toute structure associative non-lucrative gérée par des étudiant·e·s (association dont les membres sont majoritairement étudiants) qui :

- Inscrit le développement d'une AGORAé ou l'intégration du réseau AGORAé dans son projet associatif.
- Se reconnaît dans [le projet éducatif de la FAGE](#).



LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Une attention particulière sera portée à :



La description du contexte local, notamment les besoins des étudiants du territoire ainsi que la complémentarité avec les dispositifs existants.



La motivation des porteurs de projet et la composition de l'équipe bénévole.



Les attentes de l'association ainsi que la cohérence de l'initiative avec les valeurs du projet AGORAé seront examinées avec attention.

MODALITÉS DE SOUTIEN POUR LES LAURÉATS



AVANT LA LABELLISATION

- Accès aux outils techniques pour monter le projet AGORAé (cahier des charges, dossier type d'accès à l'aide alimentaire, etc.) ;
- Accompagnement personnalisé par l'équipe nationale de la FAGE (déplacements en région et conseils à distance);
- Plusieurs sessions de formations dédiées aux lauréats de l'appel à projet afin d'appuyer les associations dans le montage du projet.
- Une aide au démarrage de 1 000 euros.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

- 3 sessions par an de formation et d'échanges avec l'ensemble des bénévoles et jeunes en mission de service civique des AGORAé déjà existantes ;
- Des liens privilégiés avec les partenaires nationaux du projet et l'obtention du label « La France S'Engage » ;
- Une mise à disposition de deux volontaires en mission de service civique ;
- Une communication au niveau national : soutien et relai médiatique etc.

COMMENT POSTULER ?

[Téléchargez le dossier de candidature](#) sur le site de la FAGE, ou remplissez la version en ligne. Vous pourrez [l'envoyer directement via le site web](#).

Deux échéances sont proposées. Les éléments devront être envoyés avant le

31 janvier ou le 31 octobre 2018

Si vous disposez d'éléments type de présentation de votre association (bilan financier, rapport d'activité, dossier de présentation de votre projet, etc.) ceux-ci sont les bienvenus.

La FAGE est à votre disposition pour vous appuyer dans le montage du dossier et vous renseigner sur les critères et le processus de sélection. N'hésitez pas à contacter emelyne.vernet@fage.org et elise.bachelet@fage.org pour toute question.



En fonction de la date d'envoi du dossier, l'annonce des lauréats aura lieu début février et début novembre 2018. Des rendez-vous avec les équipes lauréates seront ensuite prévus afin de commencer l'accompagnement.